

COMMUNE D'AINGERAY



COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Dimanche 05 juillet 2020

Nombre de Conseillers en exercice : 15
Nombre de Conseillers présents : 14
Nombre de Conseillers votants : 15
Suffrages exprimés : 15

L'an deux mille vingt, le cinq juillet à dix heures, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Aingeray se sont réunis à la salle polyvalente (afin de respecter les règles sanitaires liées au COVID-19), à huis clos, sous la présidence, M. FONTAINE André, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire sortant le 30/06/2020,

Etaient présent(e)s : M. COTTRELLE Sylvain, Mme CURÉ Emilie, Mme DEMARQUE Sabrina, M. DINEE Olivier, M. DUROUCHARD Damien, M. FONTAINE André, Mme FRAULOB Odile, M. HALLER Philippe, M. LACROIX Thierry, M. MORET Damien, M. PREVOST Jean-Luc, M. RISSER Xavier, M. ROUCHON Alain et Mme THOUVENOT Nathalie.

Excusée ayant donné procuration : Mme JEZEQUEL Valérie donne pouvoir à Nathalie THOUVENOT

Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Mme THOUVENOT Nathalie ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Ordre du jour

1. Election du Maire
2. Détermination du nombre d'adjoints
3. Election des adjoints
4. Délégations CC2T
5. Délégation SIS FAS
6. Affaires diverses

La séance est ouverte à 10h00

Monsieur FONTAINE André, doyen des membres présents est donc Président jusqu'à l'élection du Maire selon l'article L.2122-8 du CGCT.

Pour une éthique écologique et économique, le doyen de l'assemblée propose, pour les votes du Maire et des adjoints, d'utiliser d'anciens bulletins de candidats non servis (« écologie des verts » élection législative 2017) pour éviter le gâchis de papier blancs. **APPROBATION A l'unanimité**

01 -ELECTION DU MAIRE

Le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue,

1^{er} tour de scrutin :

2 candidats se présentent : M. FONTAINE André et M. ROUCHON Alain

Nombre de bulletin : 15

Nombres de blanc/ nul : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Suffrages obtenus :

- M. FONTAINE André : 14 voix
- M. ROUCHON Alain : 1 voix

Monsieur FONTAINE André, ayant obtenu la majorité des voix, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

02 - DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Sous la Présidence du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-2

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal,

Monsieur le Maire propose de déterminer à bulletin secret le nombre de poste d'adjoint.

Nombre de bulletins : 15

Résultats obtenus :

- 3 postes d'adjoints : 4 bulletins
- 4 postes d'adjoints : 9 bulletins
- 6 postes d'adjoints : 1 bulletin
- Abstention : 1 bulletin

Le conseil Municipal FIXE à 4 le nombre d'adjoints au Maire de la Commune

03 - ELECTION DES ADJOINTS

Les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue.

↓ Election du 1^{er} adjoint

2 candidatures : M. ROUCHON Alain et Mme THOUVENOT Nathalie

Nombre de bulletin : 15
Nombre de blanc/ nul : 1
Nombre de suffrages exprimés : 14
Majorité absolue : 8

Suffrages obtenus par candidats :
M. ROUCHON Alain : 0
Mme THOUVENOT Nathalie : 14

Madame THOUVENOT Nathalie a été proclamée première adjointe et immédiatement installée.

+ Election du 2ème adjoint :

3 candidatures : M. COTTRELLE Sylvain, Monsieur DINÉE Olivier et M. ROUCHON Alain

Nombre de bulletin : 15
Nombre de blanc/nul : 2
Nombre de suffrages exprimés : 13
Majorité absolue : 7

Suffrages obtenus par candidats :
COTTRELLE Sylvain : 3
DINÉE Oliver : 9
ROUCHON Alain : 1

Monsieur DINÉE Olivier a été proclamé deuxième adjoint et immédiatement installé.

+ Election du 3ème adjoint :

3 candidatures : M. COTTRELLE Sylvain, Mme FRAULOB Odile et M. ROUCHON Alain

Nombre de bulletin : 15
Nombre de blanc/nul : 0
Nombre de suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

Suffrages obtenus par candidats :
COTTRELLE Sylvain : 12
FRAULOB Odile : 2
ROUCHON Alain : 1

Monsieur COTTRELLE Sylvain a été proclamé troisième adjoint et immédiatement installé.

+ Election du quatrième adjoint :

2 candidatures : Mme FRAULOB Odile et M. ROUCHON Alain

Nombre de bulletin : 15
Nombre de blanc/nul : 6
Nombre de suffrages exprimés : 9
Majorité absolue : 5

Suffrages obtenus par candidats :

FRAULOB Odile : 6

ROUCHON Alain : 3

Madame FRAULOB Odile a été proclamée quatrième adjointe et immédiatement installée.

Monsieur le Maire fait lecture de la Charte de l'élu local comme prévue à l'article L.1111-1-1 du CGCT et dont une copie a été remis à chacun des membres présents accompagnés des articles L.2123-1 à L.2123-35 du Code Générales des Collectivités Territoriales.

L'ensemble des conseillers émergent la réception du document

4- DELEGATIONS CC2T

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, la Communauté de Communes Terres Toulaises, nous demande de bien vouloir désigner pour notre commune :

- o 1 membre titulaire et 1 membre suppléant comme conseillers communautaires et
- o 1 membre titulaire et 1 membre suppléant pour la C.L.E.C.T. (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

- **Conseillers communautaires :**

Deux candidats se présentent : M. FONTAINE André et Mme FRAULOB Odile

**Monsieur FONTAINE André est désigné conseiller communautaire titulaire
Madame FRAULOB Odile est désignée conseillère communautaire suppléante.**

- **C.L.E.C.T. :**

Deux candidats se présentent :

**Madame FRAULOB Odile a été désignée déléguée titulaire
Monsieur DUROUCHARD Damien a été désigné, délégué suppléant**

5-DELAGATION AU SIS FAS

Madame THOUVENOT, actuelle Présidente du Syndicat Intercommunal Scolaire de Fontenoy-Aingeray-Sexey, présente les grandes lignes des missions du SIS FAS à savoir :

- + Péri-scolaire
- + Mercredi récréatif
- + Semaine récréative
- + Gestion du personnel
- + ...

Madame THOUVENOT informe que nous devons délibérer sur 2 titulaires et 2 suppléants

Après en avoir délibéré, Madame JEZEQUEL Valérie et Madame THOUVENOT Nathalie ont été désignées déléguées titulaires. Monsieur MORET Damien et Monsieur DINÉE Olivier ont été désignés délégués suppléant.

6-AFFAIRES DIVERSES

- † Prochaine réunion de Conseil : Monsieur le Maire informe qu'une réunion de Conseil Municipal portant sur des sujets importants doit avoir lieu rapidement. La réunion a été programmée Jeudi 09 juillet à 18h00. La convocation sera envoyée dans la journée

La séance est levée à 10h55

Fait à Aingeray, le 07/07/2020

Le Maire,
André FONTAINE



The stamp is circular and contains the text "MAIRIE DE AINGERAY" at the top and "54480" at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a castle tower and a tree. The signature is written in blue ink over the stamp.